

Conseil de quartier Jardin des Plantes

Jeudi 6 février 2025, de 18h à 20h30

Mairie du 5^e arrondissement, 21 Place du Panthéon

Salle Pierrotet

En présence de

Florence BERTHOUT, Maire du 5^e

Edouard CIVEL, Adjoint à la Maire

Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire

Alexandre BARRAT, Conseiller d'arrondissement

Des Conseillers de quartier : Brigitte PERESSINI, Odile ROBERT, Christine MOUTIER, Laurent LEBAILLY, Michèle HUBERT, Françoise DUFRESNOY, Thibaud CHALMIN, Patrick ALVAREZ.

Ordre du jour et intervenants

- Point sécurité et tranquillité
 - Florence BERTHOUT, Maire du 5^e
 - Robert HATSCH, Commissaire Central des 5^e et 6^e arrondissements
 - Matthieu MEUZARD, Commissaire Central Adjoint des 5^e et 6^e arrondissements
 - Julian MOULIETS, Lieutenant, Police Nationale
- Plan de circulation du quartier
 - Edouard CIVEL, Adjoint à la Maire du 5^e
 - Camille COUTARD, Cheffe de la subdivision 5^e, Direction de la Voierie et des Déplacements
- Information sur la révision de la carte scolaire
- Avenir de Césure
- Questions diverses

Madame la Maire, *Florence BERTHOUT*, ouvre la séance à 18h, accueille le public et remercie les différents intervenants de leur présence. Elle introduit le premier sujet à l'ordre du jour.

Point sécurité et tranquillité

Mme la Maire informe l'assemblée, qu'à sa demande, la police municipale est désormais plus présente sur le square Montagne et elle se félicite d'une nette amélioration de la situation. Elle invite les gens à ne pas hésiter à rapporter tous les incidents aux agents présents sur place.

M. le Commissaire annonce que les chiffres de violences physiques et des cambriolages dans l'arrondissement sont en net recul par rapport à l'année précédente. Il indique que l'activité de la police est particulièrement concentrée sur le contrôle des bars et des ventes à la sauvette. Concernant le quartier Jardin des Plantes, il revient sur trois problématiques relevées : Le 44 rue Poliveau, le square Robert Montagne et la supérette rue Larrey. Il indique que ces trois endroits ont bénéficiés d'un contrôle quotidien et la situation s'est considérablement améliorée. Il encourage les riverains à féliciter les policiers et à les remercier de leur travail lorsqu'ils constatent des améliorations et incite l'assemblée à continuer à faire remonter rapidement le moindre incident. Néanmoins face à certains problèmes qui persistent, le Commissaire indique que la police fait de son mieux avec les textes dont elle dispose et ne peut malheureusement pas aller plus loin.

À la demande d'ouverture du passage du Museum qui relie la rue Poliveau à la rue Buffon, Mme la Maire regrette que l'ouverture de ce passage, propriété de l'État, ne dépend pas de la mairie de l'arrondissement. Elle confirme avoir fait plusieurs démarches dans ce sens et n'a pas obtenu gain de cause.

Plan de circulation du quartier

Edouard CIVEL indique que pour faire suite à la problématique de la circulation de la rue Buffon évoquée au précédent conseil de quartier, il s'agit aujourd'hui de présenter les résultats des différentes études techniques qui ont été réalisées par les services de la voirie ainsi que les options proposées. Il informe que ces différentes options seront mises en consultation auprès des riverains et des parents d'élèves de la rue Buffon en mars prochain.

Camille COUTARD présente les deux options :

- Mise en desserte locale : Le trafic sera restreint aux seuls résidents, travailleurs, livreurs ou visiteurs qui ont pour destination la rue ou qui en partent. La circulation de transit sera interdite, réduisant ainsi significativement le trafic. Des dérogations seront prévues pour les bus, professionnels de santé et PMR. Les places de stationnement et les ralentisseurs seront maintenus.
- Mise en aire piétonne : La rue sera piétonnisée avec l'installation d'une barrière pivotante, entraînant la déviation des bus. Sont supprimés les places de stationnement, les ralentisseurs, les feux de signalisation et la piste cyclable sécurisée.

A la question de réétudier la circulation automobile autour de la place Georges Moustaki, *Camille COUTARD* précise, qu'au-delà de l'aspect technique, et pour des questions budgétaires, il n'est plus possible de financer des projets d'une telle ampleur dans ce quartier.

Benjamin ISARE ajoute que le sujet de la piétonisation de cette place a été évoqué par le passé mais de nombreux commerçants s'y étaient opposés.

Information sur la révision de la carte scolaire

La réunion prévue au rectorat a été annulée donc à ce stade aucune nouvelle information à communiquer.

L'avenir de Césure

Actuellement le site est toujours géré par Plateau urbain et cela va durer au moins jusqu'à la fin de l'année universitaire 2025/2026. Les arbitrages programmatiques et financiers des travaux ne sont pas encore rendus à ce stade. Les invariants du projet n'ont pas changé depuis les toutes premières discussions : à savoir la démolition des bâtiments D et E et la rénovation/restructuration des bâtiments A, B et C.

Questions diverses :

1. Précisions sur l'évaluation à venir de l'effet de la ZTL Paris Centre sur le 5e arrondissement. Les simulations qui ont été faites par les services de circulation ont montré un potentiel report de la circulation sur le boulevard Saint-Germain. Actuellement aucune étude n'a été faite.
2. Présentation sur la piétonisation de la rue des Boulangers : ce projet a été présenté en conseil de quartier Saint-Victor. Le compte-rendu de cette réunion est consultable sur le site de la mairie.
3. Détails des dépenses allouées aux différents projets « Embellir votre quartier » :
Camille COUTARD avance les coûts des différents projets réalisés dans l'arrondissement dans le cadre de ce dispositif.
 - Rue de l'Abbé de l'Épée : 80 000€

- Rue Flatters: 315 000€
 - Rue Broca : 150 000€
 - Rue Mouffetard 1 400 000€
 - Rue Jean Calvin : 135 000€
 - Rue Petit Moine : 190 000€
 - Rue Mirbel : 340 000€
 - Devant le collège Raymond Queneau : 500 000€
4. Comment limiter la vitesse de la circulation automobile sur les contre-allées du bd Saint-Marcel : Pour des contraintes techniques très complexes, il ne serait pas possible de faire mieux que ce qui existe déjà, à savoir les ralentisseurs.
 5. Comment limiter le stationnement gênant de véhicules qui ne coupent pas leurs moteurs devant la clinique Geoffroy-Saint-Hilaire et l'entrepôt de stockage de la pharmacie Monge rue Gracieuse : Il semble que les livraisons de la clinique sont un peu compliquées, l'idéal serait d'établir un dialogue avec la clinique.
Concernant les livraisons de la pharmacie rue Gracieuse qui ont lieu en même temps que le marché place Monge, *Benjamin Isare* indique qu'il y aura bientôt des zones de stationnement pour les commerçants du marché sur la rue Monge qui permettront de désengorger un peu la rue Gracieuse. Cependant la question de nuisances sonores rentre dans le cadre de la gestion privée de la copropriété. Le vrai problème réside dans le respect des horaires de livraison. L'idéal serait de faire sortir de la copropriété l'entrepôt de stockage de la pharmacie.
 6. Informations sur les travaux en cours rue Mouffetard: Actuellement les travaux sont rentrés dans la phase la plus contraignante et la plus bruyante mais avec de l'avance sur le calendrier.
 7. État dégradé de la chaussée de la rue de Navarre : La voirie indique ne plus avoir des crédits pour cette année. Ce sera donc pris en compte l'année prochaine mais en attendant des solutions provisoires seront apportées.
 8. Travaux de rénovation de l'ensemble Paris Habitat de la rue Larrey : une réhabilitation complète de ce groupe immobilier est prévue. Paris Habitat estime que l'actuel projet sera présenté d'abord aux locataires au cours du 1er semestre.
 9. Travaux de réhabilitation du groupe immobilier Censier / Geoffroy-Saint-Hilaire / Santeuil : À ce stade Paris Habitat ne peut communiquer que le calendrier : Démarrage des travaux en mars 2025 – Fin prévue en Juillet 2027.
 10. Quid du projet de délégation de gestion de la halte-garderie rue Georges Desplas à une association ou entreprise privée : La procédure suit son cours dans les délais prévus.
 11. Demande de plus de points de collecte des déchets alimentaires : Au 1^{er} trimestre 2025 trois trilibs seront installés au 2 rue Poliveau, au 7 rue du Fer à Moulin et au 9 rue de l'Estrapade. Les conseillers peuvent faire des propositions d'adresse à la mairie.

Séance levée à 21h00